



L.D.C. Aquitaine

S.A.S au capital de 782 236 Euros - SIRET 303 527 501 00033 B - R.C. Bordeaux
Z.I. 4, Chemin de l'Aiguillon - 33430 BAZAS - tél. 05 56 65 09 00- Fax 05 56 65 09 09
APE 1012Z - Agrément(s): FR 33.036.001 CE - N° Identification TVA : FR 59 303 527 501
Domiciliation Bancaire : BNP PARIBAS SUD ATLANTIQUE IBAN FR76 3000 4005 8300 0201 2984 488 - BIC BNPAFRPPSAE



FACTURE

COMMANDE	ADRESSE DE LIVRAISON
T 226D C 362989 REP 454 1	ETABLIS.FOISSAC CHEZ BERNOCCO VOLAIL 194 ROUTE DE CAUMONT 82210 SAINT ARROUMEX 00182505

SAS ETABLISSEMENT FOISSAC
315 ALLEE BONNE COST
TREBAIX
VILLESEQUE

Date	04/10/25	N° Fact.	05A005095	TVA Vend.	FR59303527501	TVA Acqu.	FR04404857401	N° Mag.	
Paiement	VIREMENT 20J DECADE le 31/10/25			Payeur	080693	N° Four.		V/RefCde	

FAM.	ARTICLE	DESIGNATION	QTE	POIDS	U/V	PRIX U. NET	MONTANT H.T.	COL	TVA
0017	099642	BL: 7463674 Expédition du: 04/10/25 1 KG DE FOIE DE VOLAILLES SOUS VIDE LE 3238990002279 GAULOIS PROFESSIONNEL	5	5,103	K	3,000	15,31	1	1

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

POIDS TOTAL	MONTANT H.T.		% TVA	MONTANT TVA		NET A PAYER		
5,103Kg	15,31		A 5,50%	0,84		16,15 EUR		
CONDITIONS GENERALES DE VENTE			TOT HT	15,31	TOT TVA	0,84	FOLIO	1 / 1

1/ Livraison :

Sauf accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.

2/ Conditions de règlement :

2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison.

2.2 : Aucun escompte ne sera accordé.

2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date figurant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

3/ Attribution de compétence :

Tout litige pouvant naître de ces conditions générales de vente sera de la compétence du Tribunal de Commerce du siège social de notre société.

4/ Réserve de propriété :

Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente (loi n° 80335 du 12/05/1980).

N°CLIENT
080693
NOM CLIENT
ETABLIS.FOISSAC
N° FACTURE
05A005095
MONTANT A PAYER
16,15 EUR

PAPILLON A JOINDRE
AU REGLEMENT

5 Kg net
1 Colis